

## Savigneux

# « Poursuivre les investissements sans hausse des taux d'imposition »

Le début d'année est l'occasion de faire le point sur les projets municipaux : quartier Pleuveu, école primaire... Rencontre avec Jean-Marc Grange (maire) et Marie-Thérèse Gagnaire (adjointe en charge des finances).

## Quels sont les projets de l'année 2024 ?

« Nos investissements demeurent significatifs avec deux principaux chantiers : Pleuveu (675 000 €) et l'école primaire (1 million €). Concernant l'école, nous allons terminer la rénovation complète du bâtiment. Au niveau du nouveau quartier Pleuveu, c'est désormais du concret ! Nous maîtrisons la totalité du foncier. Dans l'année, nous aménagerons les plateformes et la coulée verte. De plus, les réseaux seront mis en place pour accompagner les premières constructions (NDLR : déjà une parcelle a été revendue à Bâtir et Loger et un permis de construire accordé à Thomas). Globalement, nos investissements sont subventionnés à hauteur de 30 % »

## Comment se porte le tissu associatif ?

« Une quarantaine d'associa-



Jean-Marc Grange (maire) et Marie-Thérèse Gagnaire (adjointe en charge des finances). Photo Jonathan Breuil

tions sont actives sur Savigneux. Elles regroupent plus de 3 000 adhérents, soit quasiment autant que la population savignolaise !

## Gestion centralisée des chauffages et installation de panneaux solaires

Nos associations sont très dynamiques et reçoivent le soutien de la municipalité avec des subventions ainsi que le prêt de locaux et de matériel. »

## Une hausse des taux d'imposition est-elle

prévue ?

« Ce n'est pas à l'ordre du jour conformément à notre promesse de campagne. La responsabilité dont nous faisons preuve dans la gestion financière permet d'avoir un budget sain. Nous allons poursuivre nos efforts notamment sur l'énergie. Grâce aux travaux de l'école primaire, une économie de 40 % de la consommation est possible rien que pour ce site. La mairie a aussi décidé de mettre en place une gestion centralisée des chauffages dans un but d'optimisation et d'installer des panneaux solaires sur l'école primaire et la salle polyvalente. »

## Golf : « L'objectif est de connaître le porteur de projet avant l'été »

## Où en êtes-vous à propos du golf ?

« Le golf était auparavant géré avec une délégation de service public. Ce modèle intéresse moins les porteurs de

## Zoom ► Les derniers chiffres du recensement

C'est officiel. La commune compte 3 545 habitants selon le recensement 2023 de l'Insee. Le dépassement du seuil de 3 500 habitants implique la nécessité de respecter un minimum de 20 % de logements sociaux. Aujourd'hui, Savigneux en compte environ 9 %. Les différents programmes sociaux en cours contribueront à améliorer la situation : rue de l'Agriculture (44 logements prochainement disponibles), rue du Chevillon (12 logements pour la fin de l'année), îlot Pleuveu (24 logements livrés par Bâtir et Loger sans doute en 2026). D'autres projets seront nécessaires pour atteindre le taux de 20 %.



Aujourd'hui, seuls quelques corbeaux déambulent sur le practice situé à l'entrée du golf. Photo Yves Gauthier

projet dans le contexte économique actuel. Nous devons donc explorer d'autres pistes même si le but n'est pas de le reprendre en régie. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé. Nous sommes ouverts à de nouvelles idées à condition de conserver ensemble l'activité golf et le restaurant. En fonction du profil du candidat, nous ne sommes pas opposés à

contractualiser sous une forme différente (bail par exemple) et même pourquoi pas à une vente. L'objectif est de connaître le porteur de projet avant l'été et de voir le jeu reprendre en fin d'année. De plus, nous travaillons en parallèle avec l'association sportive du golf des étangs pour maintenir le noyau de « joueurs fidèles ».

## Une opération de revitalisation du territoire (ORT)

La commune entre dans le dispositif Cœur de ville grâce à l'opération de revitalisation du territoire. La convention est signée. La zone concernée est le centre de Savigneux et la partie Derichebourg (côté boule-

vard Duguet). Les propriétaires peuvent solliciter des avantages fiscaux dans le cadre des projets de rénovation. « Nous souhaitons que le cœur de ville vive », souligne le maire Jean-Marc Grange.

## Montbrison • Portes ouvertes à l'Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants du Forez

L'Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants du Centre hospitalier du Forez, situé dans un bâtiment classé au cœur de la ville de Montbrison, 2 boulevard Gambetta, bénéficie d'une implantation reconnue sur le territoire forézien.

Il organise sa journée portes ouvertes le samedi 20 janvier de 9 à 13 heures.

Il propose depuis 1975 une formation infirmière en 3 ans permettant l'obtention du diplôme d'état d'infirmière.

Une formation aide-soignante en 12 mois permet d'acquérir le diplôme d'état d'aide-soignant. À ce jour, 250 étudiants et élèves sont accueillis chaque année sur deux formations.

L'Institut propose également un accompagnement à la Validation des acquis par l'expérience (VAE) pour le diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS). Il accompagne aussi les professionnels déjà en poste, dans leur démarche de développement en proposant des actions de formation continue.

Contact : 04.77.96.71.30 secretariat.direction@ifsi-forez.fr Pratique : Ifsi Ifas du forez 2 boulevard Gambetta 42 600 Montbrison



L'Ifsi de Montbrison. Photo d'archives Claire Thoizet

## Soleymieux

# 300 truites vont être lâchées dans la mare

Alors que l'assemblée générale de la Truite de Soleymieux est programmée le 2 février à 19 heures (salle des vestiaires du stade de foot de Soleymieux) et qu'un lâcher de truite est acté, René Ferraton, trésorier de l'association, répond à nos questions.

## Pourquoi ce lâcher inhabituel ?

« C'est vrai que depuis 2015, nous assurons une gestion patrimoniale avec un certain succès. Depuis 2 ans, les niveaux d'eau sont très bas et la rivière souffre. Les pêches électriques sont moins bonnes, ce qui nous oriente vers une gestion raisonnée d'où cette décision qui correspond à une demande globale de nos adhérents. »



René Ferraton, trésorier de l'Association agréée de pêche et protection du milieu aquatique. Photo Yvette Charret

## Sur quel secteur faites-vous ce lâcher ?

« De Gumières jusqu'aux Barges. Nous mettrons dans la rivière des truites arc-en-ciel

pour qu'il n'y ait pas d'hybridation avec la souche sauvage de la rivière. »

## Quels sont vos projets pour cette saison ?

« Dès l'ouverture, la maille de la truite passera à 23 cm en aval du pont de Molley. Nous travaillons déjà sur notre fête de la pêche qui aura lieu les 20 et 21 avril à l'étang Chaut à Fontamalar, avec un concours primé.

Pour les jeunes possesseurs du pass'région, une ristourne de 30 euros rend la carte gratuite pour les moins de 18 ans. Nous espérons qu'ils vont en profiter pour nous rejoindre. »

Tel : 04.77.55.19.16

mail : latruite.soleymieux@outlook.fr